

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ao_pp_71730250

Commune de Labastide-Monrejeau

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Elaboration du Plan local d'Urbanisme de Labastide-Monrejeau

Par arrêté du 3 août 2021, le Maire de la commune de Labastide-Monréjeau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Plan local d'urbanisme arrêté par le Conseil municipal le 2 mars 2021.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale en date du 17/06/2021.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 6 septembre 2021 au jeudi 7 octobre 2021 jusqu'à 19 heures inclus**.

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration de Plan local d'urbanisme pourra être consulté :

- sous format papier, en mairie Labastide-Monréjeau, sise 70 chemin de la Mairie - 64170 Labastide-Monréjeau aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les mardis et jeudis de 17 h à 19 heures et les vendredis de 10 h à 12 heures.
- sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de Labastide-Monréjeau (www.labastide-monrejeau.fr).

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 59 83 34 11).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en les mardis et jeudis de 17 h à 19 heures et les vendredis de 10 h à 12 heures.
- les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : 70 chemin de la Mairie - 64170 Labastide-Monréjeau.
- les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique suivante : enquetepublique@labastide-monrejeau.fr.

M. Francis BARNETCHE désigné comme commissaire-enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Pau, se tiendra à disposition du public en mairie de Labastide-Monréjeau :

mardi 7 septembre de 17 h à 19 heures
jeudi 23 septembre de 17 h à 19 heures

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à se doter de matériel d'écriture personnel et à porter obligatoirement un masque.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq Orthez et de la mairie de Labastide-Monréjeau.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Plan local d'urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis à approbation du Conseil municipal.

ao_pp_71750320

Département des Pyrénées-Atlantiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant ouverture et organisation d'une enquête publique sur le projet de travaux de restructuration du domaine skiable de Gourette 2022-2025 sur la commune des Eaux-Bonnes

La décision du Département de mener des travaux de restructuration du domaine skiable de Gourette 2022-2025 sur la commune d'Eaux-Bonnes comprenant des travaux :

- de démontage et d'installation de remontées mécaniques,
- de travaux de terrassement de pistes et d'équipement en neige de culture,
- de démolition et de construction de bâtiments techniques liés à l'exploitation du domaine skiable,

est soumise à enquête publique qui se déroulera du **lundi 6 septembre 2021 à 9 h 30 au jeudi 7 octobre 2021 à 17 heures à la mairie des Eaux-Bonnes** où les intéressés pourront consulter le dossier d'enquête aux jours et heures d'ouverture, soit : les lundi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 heures et les mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Le dossier comprend :

- une synthèse du projet,
- l'étude d'impact, ses annexes et son résumé non technique,
- l'avis de l'autorité environnementale en date du 19 juillet 2021 et la réponse écrite du Département.

Les documents suivants en lien avec l'enquête seront également consultables en mairie des Eaux-Bonnes la demande de défrichement ; la demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées ; les demandes d'urbanisme déposées pour les travaux 2022 : la DAET, tenant lieu permis de construire, pour l'installation du télésiège Bosses, la DAAP, tenant lieu de permis d'aménager, pour les travaux de la piste Forêt et les emprises des gares du télésiège Bosses, le permis de construire pour l'usine à neige de Bézou, le permis de démolir pour le Fil neige.

M. Pierre LAFFORE, commissaire enquêteur désigné par le président du Tribunal administratif de Pau, sera présent à la mairie des Eaux-Bonnes pour recueillir les observations, les :

Lundi 6 septembre 2021 de 9 h 30 à 12 heures
Mardi 14 septembre 2021 de 14 heures à 17 heures
Jeudi 23 septembre 2021 de 14 heures à 17 heures
Jeudi 7 octobre 2021 de 14 heures à 17 heures

Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique situé à l'office du tourisme des Eaux-Bonnes les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.

L'ensemble des pièces de l'enquête ainsi qu'un registre dématérialisé, sur lequel le public pourra transmettre ses observations et propositions, seront accessibles à partir d'un lien sur le site internet du Département : www.le64.fr

ao_pp_71734700

Commune de Boumourt

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Elaboration de la carte communale de Boumourt

Par arrêté du 5 juillet 2021 le maire de la commune de Boumourt a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de carte communale.

Le projet d'élaboration de carte communale a été transmis à l'autorité environnementale qui, par décision du 26 mai 2021, le dispense d'évaluation environnementale.

L'enquête publique se déroulera **du mardi 7 septembre 2021 à 9 heures au lundi 11 octobre 2021 à 18 h 30 inclus**.

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration de la carte communale pourra être consulté :

- sous format papier, en mairie de Boumourt, sise 5 route du Bourg - 64370 Boumourt aux jours et heures habituels d'ouverture : mardi et jeudi de 14 h 30 à 18 h 30.
- sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et des services de l'Etat dans le département (www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr).

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 59 77 15 78)

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.
- les adresser par écrit au commissaire enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : 5 route du Bourg - 64370 Boumourt.
- les transmettre par voie électronique au commissaire enquêteur, via l'adresse électronique suivante : mairie-de-boumourt@wanadoo.fr.

M^{me} Karine LE CALVAR, désignée comme commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Pau, se tiendra à disposition du public en mairie de Boumourt :

mardi 7 septembre 2021 de 9 h à 12 heures
samedi 25 septembre 2021 de 9 h à 12 heures
samedi 9 octobre 2021 de 9 h à 12 heures.

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à se doter de matériel d'écriture personnel et à porter obligatoirement un masque.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq Orthez et des services de l'Etat dans le département.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de carte communale éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis à approbation du conseil municipal, puis du Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

ANNONCES LÉGALES

légale_pp_71758100

Cabinet ROUFFIAC

1, rue Arnaud-de-Maytie
64130 Mauléon-Licharre
Tél. 05 59 28 11 41

ZELDA

Société à responsabilité limitée
au capital de 190 000 €
Siège social : route de Libarrenx,
Camping Uhaïtza le Saison
64130 Gotein-Libarrenx
841 442 106 RCS Pau

DÉMISSION CO-GÉRANT

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juillet 2021, il a été constaté la cessation des fonctions de co-gérant de M. José Ramon ELIAS PUEYO, suite à sa démission avec effet à compter de cette même date.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Pau.
Pour avis, la gérance

légale_pp_71758110

Cabinet ROUFFIAC

1, rue Arnaud-de-Maytie
64130 Mauléon-Licharre
Tél. 05 59 28 11 41

UHAITZA LE SAISON

Société à responsabilité limitée
au capital de 18 300 €
Siège social : Camping Uhaïtza le Saison
route de Libarrenx
64130 Gotein-Libarrenx
442 502 738 RCS Pau

NOMINATION GÉRANT

Suivant décisions de l'associée unique du 1^{er} juillet 2021, M. José ELIAS PUEYO demeurant route de Libarrenx, Camping Uhaïtza Le Saison, Gotein-Libarrenx (64130), a été nommé gérant, en remplacement de M^{me} Séverine ELIAS PUEYO, gérante démissionnaire avec effet à compter de cette même date.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Pau.
Pour avis, la gérance

NE MANQUEZ AUCUNE
 VENTE AUX ENCHÈRES

Tous les lundis, les annonces à Pau et dans la région



Chaque matin le Béarn bouge

La République
 DES PYRÉNÉES
 L'ECLAIR